



Orange/Sosh: restitution de matériel inexistant.

Par Samdelta

Bonjour.

Il y a quelques mois, je me suis renseigné par téléphone auprès de SOSH (plate forme à l'étranger, naturellement) sur un éventuel abonnement à internet/téléphone fixe, parce que certains renseignements que je voulais avoir avant et ne figurant pas sur le site.

La réponse a été:

- "je ne peux pas vous donner ces renseignements, ils sont dans les conditions d'abonnement.
- je ne veux pas m'abonner. Je veux me renseigner.(j'insiste)..
- vous pouvez vous désabonner, il y a un délai de rétractation..."

Je passe sur la suite. J'ai refusé, naturellement, de donner mon RIO et tout renseignement bancaire.

Dans la foulée, par mail dans l'heure qui suit, je reçois les conditions, qui ne me conviennent pas. Je résilie IMMÉDIATEMENT par LR/AR. Je reçois ensuite (dans les 24h) un avis m'indiquant que le matériel est disponible en point de retrait, et parallèlement, ma ligne ADSL (internet/TV/fixe) est arbitrairement résiliée, et réattribuée par Orange... à Orange/SOSH. Ce que j'apprends par mon vrai FAI, quand j'ai signalé la perte de mes connexions.

Je passe sur les gênes occasionnées par ce hold-up sur ma ligne alors que le délai de rétractation de 15 jours commençait à peine, et sur les pertes financières liées.

J'ai reçu je ne sais combien de relances pour payer des abonnements non souscrits et surtout pour restituer un matériel JAMAIS RETIRE EN POINT RELAIS.

Ils en sont actuellement aux menaces, en me réclamant 300 ?.

Que dois-je faire?

Excusez-moi d'avoir été long pour exposer le problème, mais je voulais être précis.

Par jpgroussard

Bonjour Samdelta,

vous avez toutes les cartes en mains car tous les appels sont enregistrés.

Démarrez avec une mise en demeure, ça devrait marcher.

Si vous arrivez devant les juges vous gagnerez. Naturellement (malheureusement) vous allez y laisser quelques plumes (argent et maux de tête).

Cdlt

Par Samdelta

Merci pour votre réponse.

Effectivement, il faut que je commence par ça, en argumentant comme vous le dites.

Encore merci. Cordialement..